

Canada-Ontario mettra au point des normes d'émissions beaucoup plus rigoureuses qui s'appliqueront au cours de la décennie. Nous voulons aussi exercer des pressions sur d'autres pollueurs importants, soit les fonderies et les usines thermiques. En d'autres termes, nous sommes en marche. J'ajouterai qu'une fonderie, actuellement en construction à Timmins (Ontario), épurera ses émissions de 97 p. cent de leur contenu de SO<sub>2</sub>.

Au contraire, les États-Unis ne se contentent pas de prévoir des augmentations importantes de SO<sub>2</sub> et d'énormes hausses de NO<sub>x</sub>, mais en outre, ils mettent tout en oeuvre pour qu'elles se produisent. Je me rends parfaitement compte que mon collègue américain, Doug Costle, déplore cette situation autant que moi-même. Toutefois, il lui faut l'appui du peuple américain pour que son intervention ait assez de poids pour renverser la vapeur. L'inconscience de l'Américain moyen au sujet des pluies acides nous inquiète grandement. Nous envisageons donc sérieusement de distribuer des feuillets informatifs aux touristes qui passent la frontière en provenance des États-Unis. Le thème n'est pas encore choisi. Peut-être y aurait-il lieu d'inviter nos voisins à "prendre du poisson et à visiter nos forêts avant qu'on en perde la mémoire".

Le Canada et les États-Unis se sont engagés à conclure un accord pour régler le problème. J'ai le sentiment qu'un accord vraiment efficace mettra encore du temps à se réaliser. Cette lenteur tient au fait que le pouvoir politique aux États-Unis ne se sent pas assez fort pour légiférer sur une réduction importante et immédiate des émissions de SO<sub>2</sub> et de NO<sub>x</sub>. Nous pressons donc nos voisins du Sud de conclure avec nous une entente intérimaire pour appliquer de part et d'autre les lois et règlements existants dans le but de réduire encore plus les émissions pendant que se négocie l'accord cadre.

D'aucuns s'opposent à une intervention unilatérale immédiate du Canada. Ils font valoir qu'il serait idiot d'imposer des contrôles coûteux aux Canadiens tandis que les émissions en provenance des États-Unis combleraient le vide que nous aurions créé. Cet argument ne tient pas compte de la localisation de certaines de nos sources d'émissions les plus importantes. Il ignore, en conséquence, le soulagement que de telles mesures pourraient apporter à certaines régions particulièrement vulnérables. Néanmoins, je trouve que cette opinion a suffisamment de mérite pour exiger que les États-Unis opèrent des réductions d'importance égale de leurs propres émissions. Je m'exprimerai sans ambages, il n'y a pour moi aucune raison pour que les écosystèmes du Canada — et je serai encore plus direct — que la population du Canada (les propriétaires de terrains de camping, les guides de pêche, les pêcheurs de profession, les bûcherons, les travailleurs de la forêt, les propriétaires et locataires d'édifices et, peut-être aussi, les asthmatiques et les autres personnes souffrant de troubles respiratoires) aient à compenser les tarifs réduits d'électricité dont jouissent les États producteurs de charbon du mid-ouest, lesquels tarifs sont bien inférieurs à ceux que paient les États de la côte est.

Certains Canadiens ont émis des propos bien sombres en faisant référence à l'agression de l'environnement. Pour ma part, je condamne catégoriquement cette expression qui implique l'intention délibérée de faire du tort. Il n'y a assurément aucune malice chez nos voisins d'où nous viennent les pluies acides et certainement pas chez nous qui leur